

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

LA PATRIE, TERRE DES PERES

La patrie est, étymologiquement, la terre des pères. C'est donc avant tout un sol, un territoire. Mais ce n'est pas seulement un morceau de carte. C'est le territoire tel qu'il a été transformé par la lente succession des générations humaines qui s'y sont succédées avec ses paysages, ses campagnes, ses champs, ses vignes ou ses vergers, ses villes et ses villages, ses usines, ses monuments, ses cimetières, ses églises et ses cathédrales...
"Une patrie, ce sont des champs, des murs, des tours et des maisons : ce sont des autels et des tombeaux (...). Il n'y a rien au monde de plus concret" [1].

Ne nous laissez pas gagner par les idéologies qui prônent le déracinement - tel que Guy Scarpet dans son *"Eloge du cosmopolitisme"* pour lequel il faut dire : *"adieu patrie, paternité, patois, vieux pathos, adieu terroir, territoire et terrines" [2].*

C'est vrai que si vous dites haut et fort que vous aimez votre patrie, qu'elle vit et brûle en vous et vous serre le coeur, vous risquez fort d'être taxés de réactionnaires, de passésistes...

Exagération ou paranoïa ? Les propos de l'une des têtes pensantes de l'intelligentsia française en disent long quant à la réputation inouïe dont jouissent les citoyens ouvertement attachés à leur pays. Dans l'un de ses ouvrages, Bernard-Henri Lévy ameute l'opinion sur la montée de ce qu'il appelle *"l'idéologie française"* - c'est le titre de l'ouvrage en question - à savoir la France *"concrète, charnelle à souhait, pétrie de sang et de morts, dont on peut fouler le sol, humer les odeurs familières, contempler les cimetières et entendre les angelus"*. Cette France-là, celle qui existe réellement, celle qui a une histoire, lui paraît suspecte : elle évoque par trop la *"peste brune"*, il vaut mieux s'en méfier. Il lui préfère une *"France de nuées et de langues haut gravées. France de papier et de lettres si fragiles, France sans odeur..."*, une *"communauté de mots et de papier"*.

Ces inepties pompeuses pourraient prêter à rire, mais Bernard-Henri Lévy faisant figure d'autorité auprès des médias et d'une certaine élite intellectuelle, elles ne sont pas sans retombées.

La réponse la plus intelligente qui puisse être faite à cette idéologie est d'abord celle de la chair : nous sommes citoyens d'une France réelle. Par la France, nous entendons une réalité chère et belle et non une idée nuageuse. *"Pulcherrima rerum", comme disait de sa propre patrie le Romain ; nous entendons le sol et ses variétés, le sang et ses riches nuances, les traditions, les intérêts, les sentiments. Nous songeons aux maisons, aux autels, aux tombeaux, où dorment de saintes dépouilles" [3].*

La patrie est donc la terre charnelle.

Mais elle n'est pas que cela. Notre réponse décrit ensuite l'ensemble de l'héritage intellectuel, moral et spirituel que nous recevons de ceux qui nous ont précédés : tout le patrimoine d'un peuple (sa langue, sa littérature, ses moeurs, ses coutumes, ses traditions morales et religieuses, sa législation, ses oeuvres artistiques, techniques, scientifiques...). C'est donc une "réalité" à la fois charnelle et spirituelle, ce que Péguy résume parfaitement par ces mots : *"la patrie est cette quantité de terre où l'on peut parler une langue, où peuvent régner des moeurs, un esprit, une âme, un culte. C'est une portion de terre où l'âme peut respirer"*.

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

LA NATION, COMMUNAUTE DE DESTIN

La nation, du latin natus, exprime l'idée de naissance et donc de filiation, de descendance. C'est la succession des hommes de la patrie dans le passé, l'avenir et le présent. La communauté des héritiers, l'innombrable communauté des vivants, des morts et des enfants qui sont appelés à naître. Ce qui caractérise la nation, c'est la conscience d'un "nous commun" ; alors que la patrie se rapporte à l'héritage que nous avons reçu de nos pères, la nation concerne plutôt les héritiers, la communauté vivante des générations qui se transmettent et gèrent l'héritage reçu en dépôt.

Une nation n'est pleinement nation que si elle fait vivre cet héritage, si elle l'enrichit, et elle est fidèle en somme à sa patrie (patrimoine). Jean Ousset l'a fort bien démontré dans *"A la semelle de nos souliers"* [4]. Il y a des patries pauvres marquées par une histoire modeste, un passé sans éclat, un unique héritage, mais défendues par des nations généreuses, comme il y a des patries magnifiques dotées d'un patrimoine d'une richesse infinie, desservies, ruinées par une nation qui a perdu le sens de son héritage. Ainsi que l'écrivit Thucydide : *"La force de la Cité n'est pas dans ses remparts ni dans ses vaisseaux, mais dans le caractère de ses hommes"*. C'est cela la nation.

L'ETAT, PROTECTEUR DE LA NATION

L'Etat est la société organisée politiquement. C'est l'organisation juridique et politique dont l'autorité souveraine s'exerce sur un peuple et un territoire donnés. L'Etat ne se confond pas avec la nation qui est, en principe, antérieure à lui. Une nation peut exister indépendamment de sa reconnaissance étatique. C'est la raison pour laquelle les limites de la nation peuvent ne pas être celles de l'Etat.

- Un Etat peut être plurinational lorsque plusieurs nations sont placées sous sa tutelle ou sous sa protection, comme autrefois l'Autriche-Hongrie et comme aujourd'hui la Grande-Bretagne (Angleterre, Irlande, Pays de Galles, Ecosse), la Suisse (23 cantons), la Belgique (Wallonie et Flandre)...
- Une nation peut dépendre d'au moins deux Etats différents, c'est le cas de l'Irlande, partagée entre deux souverainetés : l'Eire et le Royaume-Uni.

La France représente un cas particulier puisque, avant même de naître en tant que nation, elle fut d'abord un Etat ; ou, plus exactement, l'Etat constitué par "l'honorable maison capétienne" fut, siècle après siècle, l'artisan de l'unité française. C'est ainsi que les trois termes de nation, de patrie et d'Etat sont, en France, pratiquement équivalents.

Mais cette exception française ne doit pas faire oublier que la nation, qui est un fait social, ne s'identifie absolument pas à l'Etat, fait politique. La plupart du temps, elle lui préexiste, et l'Etat n'a d'autre objet que d'assurer le bien commun de cette nation - bien commun qui *"embrasse tout l'homme, autant les besoins du corps que ceux de l'esprit"* [5].

En résumé : *"La société crée et fonde l'Etat - l'Etat ne peut créer la société. Mais il peut la détruire. L'Etat est fait pour servir la société et non pas l'asservir"* [6].

Or, n'est-ce pas exactement ce qui se produit aujourd'hui en France ? Un asservissement, une absorption de la nation par l'Etat, car la socialisation de l'Etat moderne, centralisateur et boulimique, a entraîné un envahissement de la vie sociale par le secteur public : l'emprise de l'Etat allant croissant, les libertés individuelles sont rognées, les initiatives personnelles refluées, les corps sociaux dépossédés de leurs responsabilités... Bref, l'interventionnisme entraîne la sclérose de toute vie sociale. Celle-ci est entièrement assurée par l'Etat qui violente le corps social dans ses libertés légitimes par un excès de planification et de politisation.

L'Etat ne doit pas se substituer aux corps sociaux, à tous ces groupements humains situés entre lui et la famille, que l'on appelle les corps intermédiaires (qu'ils soient locaux, professionnels, associatifs...). Que pèse un homme par rapport à l'Etat s'il n'est pas inséré dans des groupes qui lui donnent la possibilité d'exercer sa liberté, de prendre des initiatives, de développer ses responsabilités ? Il faut un tissu social solide.

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

Le rôle de l'Etat est d'aider au développement et à l'épanouissement des corps sociaux selon le fameux "principe de subsidiarité" que l'on peut résumer ainsi : "rien de ce qui peut être fait par l'échelon inférieur ne doit être confié à l'échelon supérieur". Autrement dit, les fonctions que les particuliers, seuls ou groupés dans les corps intermédiaires, sont en mesure de remplir eux-mêmes ne doivent pas être assurées par l'autorité politique. Ce principe de philosophie sociale correspond à l'ordre naturel des choses, ce qui explique qu'il soit l'un des piliers de la doctrine sociale de l'Eglise.

Et aucun homme politique soucieux d'une organisation saine de la société ne peut le contester : Montesquieu, Tocqueville et même Proudhon s'en sont réclamés. Et n'est-ce pas encore à lui que se réfère, sans le nommer, Jules Ferry dans son discours prononcé à l'occasion du débat sur la collation des grades, les 11 et 12 juin 1875 : *"Je crois qu'il existe une règle fort simple pour délimiter les fonctions de l'Etat, très simple parce qu'elle est empirique et qu'elle ne vise pas à la haute théorie. Les fonctions de l'Etat, ce sont celles qui ne peuvent être remplies que par lui, parce qu'il manque aux particuliers ou aux associations la volonté ou le pouvoir de les remplir. Voilà, je crois, une délimitation claire et simple des fonctions de l'Etat"* [7].

Ainsi ramené à son rôle, l'Etat, loin de nuire à la vie de la nation, en assure l'épanouissement et l'unité. L'hypertrophie de l'Etat moderne, ses excès, ne doivent pas nous faire oublier que l'Etat, s'il est véritablement le garant d'un bien commun, est une des réalités les plus précieuses et les plus essentielles de la communauté des hommes.

Voilà ce qu'est un véritable Etat. Il est urgent de le rappeler tant l'idée que l'on s'en fait aujourd'hui est erronée ou confuse.

► Il y a ceux qui, concevant l'Etat comme principe et source de tout droit, sont partisans d'un Etat planificateur et interventionniste.

► Et puis, il y a les autres... qui s'insurgent contre cette conception totalitaire de l'Etat sans trop savoir quels devraient être le rôle et la mission de ce dernier.

Ces égarements et ces incertitudes trouvent leur source dans la Révolution française qui porte la responsabilité de la tragique confusion entre les concepts de patrie, nation et d'Etat, concepts qui depuis sont faussés. C'est à cette époque-là qu'il faut faire remonter le débat autour de ces trois notions. Au coeur de ce débat, il y a la définition de la nation.

LES DIFFERENTES CONCEPTIONS DE LA NATION

Avant 1789 en France, il existe un sentiment national, mais qui ne se connaît pas comme tel. C'est-à-dire que la nation est vécue avant même d'avoir été définie. La personne et l'institution royales incarnent la nation, et c'est la fidélité au roi qui constitue "le nous commun". Ce qui unifie la France, c'est la personne du roi autour duquel la nation se rassemble et grâce auquel se maintient la cohésion du peuple.

La conception jacobine de la nation

Avec la Révolution triomphe une conception abstraite et désincarnée de la nation : l'idée nationale devient une idéologie. C'est au cri de "Vive la nation !" que les révolutionnaires ont détruit l'Ancien Régime, mais ce qui caractérisait ce nouveau sujet collectif, ce n'était pas l'originalité de son âme, c'était l'égalité régnant entre ses membres. Voyez Siéyès : *"la nation est un corps d'associés vivant sous une loi commune et représentés par la même législature"*. Associés : *"ce seul vocable effaçait un passé millénaire et, au nom de la nation, donnait brutalement congé à l'histoire nationale"* [8].

Ce qui fait la nation, c'est l'adhésion volontaire aux principes publiquement proclamés dans la Déclaration des droits de l'homme ; on ne naît pas Français, on le devient par cet acte d'adhésion. Les révolutionnaires procédèrent d'ailleurs à des naturalisations symboliques d'autres révolutionnaires de diverses origines, au motif que la France pouvait désormais être définie abstraitement comme "le pays des droits de l'homme" ; quiconque approuvait les droits de l'homme était Français. La nation est une "nation-contrat" qui repose sur une "libre association de citoyens". L'unité nationale se fonde alors sur une identité de droits et sur la reconnaissance réciproque d'une telle identité. Il importe de bien comprendre ce qu'il y a d'aberrant et de subversif dans cette vision des choses :

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

► Les individus sont déracinés puisque la nation n'est plus produite par l'histoire mais par la volonté de ses membres. Les révolutionnaires rompent avec la tradition et avec leurs attaches. Pour reprendre la formule de Marie-Madeleine Martin dans son *"Histoire de l'unité française"*, l'idée de nation l'emporte sur l'idée de patrie et cesse de lui être intimement liée. La France n'est plus une réalité concrète, une patrie charnelle, mais une représentation intellectuelle.

Les révolutionnaires proclament radicalement leur autonomie ; ils n'admettent plus aucune autorité transcendante - c'est là une rupture complète avec la société hétéronome d'Ancien Régime -, aucun système de valeurs ne découlant plus d'un principe extérieur ou supérieur.

Désormais le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation, érigée en absolu. Les révolutionnaires ne reconnaissent pas l'existence d'un ordre naturel des choses qui ne peut avoir été conçu a priori par la raison ni réalisé par la seule volonté humaine.

L'homme s'approprie toutes choses et d'abord la société. Il s'en proclame Dieu et roi. L'homme est devenu d'ailleurs l'Homme avec un grand H. Le révolutionnaire est Homme avant d'être Français. Et qu'est-il donc ce prétendu Homme, sinon un homme abstrait, une entité purement imaginaire ? Peut-on trouver plus parfaite chimère ?

► Enfin, affirmer que la souveraineté appartient à la nation, par ses représentants, revient à dire, ainsi que l'écrit Jean-Paul Bolufer [9], que les pouvoirs politiques de l'Etat n'existent qu'en tant que pouvoir de la nation. Or, la souveraineté ne peut être un attribut à la fois de l'Etat et de la nation que si l'un et l'autre sont confondus. Donc la nation révolutionnaire s'identifie à l'Etat. La preuve, c'est que l'article 2 de la constitution de 1958 proclame, non pas que la France est dotée d'un régime républicain, mais qu'elle "est" une République ("laïque, démocratique et sociale"). Comme si l'on pouvait identifier une réalité charnelle à un régime politique ! Cette idéologie, que la Révolution veut répandre dans le monde entier, est alors récusée Outre-Rhin au nom du génie allemand. Avant la Révolution française, il n'existait pas vraiment de conscience nationale en Allemagne, du fait de l'émiettement du pays en une multitude de principautés. C'est la prétention des révolutionnaires français à faire adopter la Déclaration des droits de l'homme, considérée comme universelle par tous les pays - façon habile de masquer derrière un idéal aux allures généreuses leurs visées hégémoniques - qui conduit l'Allemagne, par réaction de défense, à affirmer sa spécificité nationale.

La nation-génie

Alors que la théorie jacobine repose sur l'idée de la nationalité élective, la théorie allemande sous-entend une nationalité inconsciente. La nation repose essentiellement sur des facteurs objectifs tels que la langue, la race ou le territoire, facteurs totalement indépendants de la volonté des êtres humains qui y sont soumis. *"La nation est constituée de tous ceux qui parlent la même langue et forment un tout que la pure nature a liés par avance de mille liens invisibles..."*, écrit Fichte, représentant essentiel de cette thèse, dite objective, dans son *"Discours à la nation allemande"*. Il est alors quasiment inconcevable de perdre sa nationalité, de même qu'il est exceptionnel de pouvoir l'acquérir autrement que par la naissance.

L'individu, loin d'être, comme chez les révolutionnaires, sans attache, est donc enraciné dans le passé par des liens naturels organiques et fortement conditionné par sa naissance dans un pays donné. Vision des choses qui comporte une part de vérité certaine, mais vision trop étroite qui peut facilement être exploitée à des fins racistes. L'Histoire, hélas, l'a montré.

Telles sont les deux conceptions qui s'affrontent et qui sont habituellement présentées comme les deux écoles-types de la nation moderne : la nation rousseauiste, jacobine, nation-contrat, et la conception allemande de la nation, ancrée sur des données biologiques, naturalistes.

La recherche d'une nécessaire synthèse

Or, s'interroge Danièle Masson [10], *"n'est-il pas dangereux d'opposer l'impératif du sang, qui est la théorie allemande et la théorie élective, théorie jacobine ? La nation n'exige-t-elle pas de n'exclure - autant qu'il est possible - ni l'unité ethnique, ni l'unité historique qui sont en quelque sorte le corps de la nation, ni l'unité de destin et de volonté qui est en quelque sorte son âme ?"*.

C'est autour de cette question que se développe en France, dans le dernier quart du XIXème siècle, un mouvement intellectuel opposé à l'idéalisme révolutionnaire fondée sur l'expérience positive de la science.

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

Les contre-révolutionnaires du début du siècle, Joseph de Maistre et Louis de Bonald, s'appuient uniquement sur la tradition. Les circonstances expliquent la naissance de ce mouvement : l'annexion de l'Alsace-Lorraine, après la guerre de 1870, a été douloureusement ressentie par les Français et cela les conduit à réfléchir à la définition de la nation ; en effet, la France voulait récupérer ses "deux enfants perdus" au nom d'une volonté commune de vivre ensemble, tandis que l'Allemagne s'en tenait à la communauté de langue et de race. Nous devons les premières critiques des abstractions des Lumières à Taine et à l'historien Fustel de Coulanges. Taine, dans son ouvrage monumental sur *"Les origines de la France contemporaine"*, s'en prend aux intellectuels imbus de rationalité et de principes qui méconnaissent les réalités. Par conséquent, il condamne la Révolution française parce qu'elle a marqué *"le triomphe de la raison pure et de la raison pratique"*. Quant à Fustel de Coulanges, l'un des premiers grands historiens français à avoir conçu et étudié l'histoire comme une science, il insiste sur l'attachement nécessaire des Français à leur patrimoine. *"L'amour du sol tout court n'est pas le patriotisme. Il faut y joindre l'amour de son histoire. La patrie géographique serait peu de chose si on ne relève l'affection qu'on lui porte (...) du respect, de l'amour de son histoire"*. Sur ces questions, nous partageons entièrement les points de vue de l'un et l'autre de ces penseurs.

Le témoignage de Renan

Surtout, s'il est un nom à retenir dans cette réaction contre les thèses jacobines, c'est celui d'Ernest Renan. On y fait référence dans toutes les études sur la nation mais, en général, en schématisant ses vues : il est présenté comme le défenseur de la théorie révolutionnaire de la nation alors qu'il a tenté de concilier les deux conceptions prédominantes à cette époque et, vous l'avez compris, antagonistes : la nation-contrat et la nation-génie. Cet extrait de la célèbre et très belle conférence qu'il a prononcée à la Sorbonne en 1882 : *"Qu'est-ce qu'une nation ?"* en témoigne : *"Une nation, c'est un principe spirituel résultant des complications profondes de l'histoire, une famille spirituelle, non un groupe déterminé par la configuration du sol... Une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans l'avenir. L'une est dans les possessions en commun d'un riche legs de souvenirs, l'autre est dans le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. L'homme, Messieurs, ne s'improvise pas. La nation, comme l'individu, est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices, de dévouements. Le culte des ancêtres est, de tous, le plus légitime, les ancêtres nous ont fait ce que nous sommes. Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà la condition essentielle pour être un peuple... On aime la maison qu'on a bâtie et qu'on transmet"*. Le désir d'opérer une synthèse entre les deux conceptions de la nation ne fait aucun doute. On trouve dans ce magnifique propos tant l'idée du contrat (la volonté de vivre ensemble) à laquelle s'ajoute une certaine épaisseur historique puisque cette association doit être animée par le désir de *"faire valoir l'héritage"*, que la notion de descendance si chère aux Allemands. Mais elle est fondée non sur son appartenance à une race - entendue comme unité historique, linguistique, territoriale... - mais sur la reconnaissance de notre condition d'héritiers et de débiteurs.

Toutefois, bien que l'entreprise de Renan soit louable et qu'elle ouvre une première brèche dans l'édifice contre nature élaboré par les songe-creux de 1789, elle n'est pas complètement satisfaisante. Pourquoi ?

D'abord parce que la conception qu'il se fait de la nation reste quelque peu abstraite. Renan fait reposer l'héritage uniquement sur un principe spirituel et néglige les facteurs objectifs de l'existence d'une nation (ethnie, langue, religion...)

Ensuite parce qu'on ne voit pas très bien comment s'incarne concrètement *"la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis"*. Qu'une nation, pour vivre, doive défendre et transmettre l'héritage, c'est un fait. Mais les volontés individuelles y suffisent-elles ? Elles évoluent : que devient alors la nation ? Renan lui-même butait sur cette difficulté et reconnaissait qu'il y avait là une "faille" dans sa réflexion.

En dépit de ces imperfections, Renan, par son effort de syncrétisme, a mis le doigt sur les questions essentielles ayant trait à la définition de la nation. En partant du fait que la nation est une *"communauté d'héritiers"* et en reconnaissant que nation-contrat et nation-histoire coexistent nécessairement, il soulevait, à son insu peut-être, le problème fondamental : celui de la nature de cet héritage et de cette conscience communautaire ; c'est la raison pour laquelle nous avons tenu à lui donner dans cette étude l'importance qu'il mérite.

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

Et celui de Barrès

Quand on retrace l'histoire du concept de nation et de son évolution au XIX^{ème} siècle, la coutume veut qu'après Renan on fasse une large place à Barrès. Mais comme notre dessein est tout autre puisqu'il s'agit là de déterminer précisément ce qui fait une nation, je ne retiendrai de la pensée barrésienne que quelques éléments susceptibles de nous faire progresser dans cette voie.

Comme ses prédécesseurs, l'auteur des *"Déracinés"* s'insurge contre les abstractions des Lumières et leur vision désincarnée de la France : *"Nulle conception de la France ne peut prévaloir dans nos décisions contre la France de chair et d'os, contre les héritages imposés par les vicissitudes de l'histoire"*. Et il déplore le fait que ses compatriotes ne s'accordent pas sur une définition et une idée commune de la France.

C'est la première chose qu'il nous importe de retenir.

Aussi préconise-t-il de ne pas sélectionner uniquement dans le patrimoine ce qui s'accorde avec nos convictions politiques, religieuses... Il faut, dit-il, revendiquer tout l'héritage, tous les héritages, si contradictoires soient-ils. *"Notre patrimoine, écrit-il, est fait de tous les éléments que les dialecticiens s'efforcent de maintenir séparés et en opposition"*. Au contraire, Barrès a le souci de rassembler les Français de tous horizons sociaux, politiques, philosophiques, religieux... Seule façon de donner à notre pays son unité morale.

Nous voulons bien faire nôtre cette conception : nous ne sommes ni de droite, ni de gauche, nous sommes de partout. Tout est à nous. Jacques Trémolet évoque souvent la formule de Jeanne d'Arc lors de l'assaut d'Orléans : *"Entrez, tout est vôtre"*, dont il dit qu'elle doit nous guider dans la façon dont nous avons à prendre le patrimoine national. *"Cette expression ne signifie pas une conquête sauvage, ni surtout une légitimation radicale des misères de notre destin, elle signifie non l'appropriation aveugle mais l'application d'une infinie miséricorde pour tout ce qui se trouve dans le patrimoine"*. Cela nécessite évidemment un esprit critique capable de porter un jugement sur les divers éléments du patrimoine pour y distinguer les valeurs positives des valeurs négatives [11]...

Barrès est aussi le poète du côté affectif du sentiment patriotique.

L'écrivain Henri Massis disait que l'apport de Barrès était d'avoir éveillé aux beaux sentiments et surtout aux émotions de l'âme. A ses yeux, *"Il faut développer des façons de sentir qui existent naturellement dans le pays. On ne fait pas l'union sur des idées tant qu'elles demeurent des raisonnements, il faut qu'elles soient doublées de leur force sentimentale. A la racine de tout, il y a un état de sensibilité"*.

Là encore, nous approuvons ces propos, en y apportant toutefois une nuance importante : si le patriotisme est d'abord et avant tout une affaire de cœur, il va de soi que les sentiments et la seule affectivité sont insuffisants. *"Un patriotisme fécond et soucieux du plus grand bien de la patrie doit être éduqué"*, c'est-à-dire, on vient de le voir, qu'il a *"besoin d'être éclairé par une intelligence sûre de la hiérarchie des vrais biens, des vrais moyens, des vraies fins"* [12]. Mais il ne faut pas non plus ramener l'élan patriotique à une simple adhésion doctrinale. Il va de soi que l'homme n'est pas un pur esprit et que le langage des images, de la musique, lui parle davantage que les développements désincarnés.

Or - puisque aujourd'hui la France n'est plus aimée - pour refaire le tissu de la société et l'unité nationale, il faut que nos compatriotes retrouvent "l'angor patriae", que la France brûle et vive à nouveau dans leurs cœurs. Plus que jamais, il faut faire appel aux puissances du sentiment - même si on ne saurait s'en tenir là. Nous convainçons en séduisant, nous illustrerons mieux l'enracinement en touchant les yeux.

Il faut savoir gré à Barrès d'avoir remis à l'honneur la force du sentiment.

Il faut cependant émettre certaines réserves. En effet, le sentiment de Barrès envers la France, son attachement *"à la terre et aux morts"*, pour louable qu'il soit, n'en est pas moins démesuré puisqu'il voue un culte presque idolâtrique à la patrie : *"Pour un certain nombre de personnes, le surnaturel est déchu. Leur piété qui veut un objet n'en trouve pas dans les cieux. J'ai ramené une piété sur la terre, sur la terre de mes morts"*. Cette phrase triste, lucide et désespérée, est radicalement irrecevable. Les faux dieux insultent Dieu et sont les ennemis de l'homme, quels qu'ils soient.

A l'inverse, nous reconnaissons la liberté d'action des hommes qui font l'histoire et qui portent la responsabilité de leurs actes. Il n'y a pas d'évolution irréversible, pas plus que de déterminisme historique.

On ne saurait donc se satisfaire de la définition proposée par Barrès. Mais il eut le mérite de mettre l'accent sur un certain nombre de données importantes méprisées ou niées par les "grands ancêtres" de 89.

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

La conception maurrassienne

Venons-en maintenant à la conception maurrassienne de la nation. Le chef de l' "*Action Française*", pour lequel la politique est une science expérimentale, fustige tous les systèmes construits a priori et qui ne prennent pas en compte les lois de l'histoire. Contre les partis-pris idéologiques, il préconise le retour au réel et s'attache à dégager ce qui relève de l'observation des faits : c'est la méthode de l'empirisme organisateur.

Cette démarche, qui est à l'opposé de celle des révolutionnaires ordonnée selon le principe du "*Contrat Social*" : "*oublions tous les faits*", lui permet d'affirmer que "*la nation n'est pas une nuée*" mais "*la représentation en termes abstraits d'une forte réalité*". Depuis que la Réforme a brisé l'unité de la chrétienté, elle est "*le plus vaste des cercles communautaires qui soient, au temporel : (...) Brisez-le et vous dénudez l'individu. Tout ce qu'il est, tout ce qu'il a, tout ce qu'il aime est conditionné par l'existence de la nation*" [13].

A l'heure où les partisans de la nation sont frappés d'opprobre sous prétexte qu'ils défendent une idée caduque et obsolète, il est urgent de rappeler ces vérités de premier ordre.

Mais l'apport essentiel de Maurras n'est pas dans ce constat qui relève - pour qui veut bien voir, tout au moins - de l'évidence. Ce qui est capital, c'est qu'il parvient, le premier, à réconcilier en une synthèse magistrale les deux conceptions de la nation qui s'affrontaient depuis un siècle. Et, par là-même, à réhabiliter la notion de patrie dont on a vu combien elle était malmenée depuis la fracture révolutionnaire.

Pour lui, en effet, la conscience communautaire n'est pas une création artificielle fondée sur la libre adhésion des individus à la nation à laquelle ils appartiennent effectivement. Les hommes sont rarement maîtres de leur choix : car l'incomparable patrimoine dont ils héritent à la naissance les façonne à leur insu et crée entre eux, en tant que membres d'une même communauté, des liens indéfectibles. "*Nulle créature historique n'est moins sujette que la nationalité à l'improvisation artificielle. Elle ne naît pas du premier sursaut de volonté venu. Le volontarisme démocratique y est pour peu, l'histoire pour beaucoup*" [14].

Ainsi, bien que ce ne soit pas l'essentiel, pour que la nation perdure, il doit y avoir une volonté de vivre ensemble, de défendre et transmettre le legs reçu de nos pères. Pour Maurras, ce constat, loin de résulter du désir de chacun d'appartenir (ou non) à une nation, ou de l'addition de volontés individuelles éparses et forcément contradictoires, se fonde sur un bien objectif. Ce qui unit les hommes d'une nation, en plus du patrimoine, c'est le bien qui leur est commun.

Quant à la nature de l'héritage, l'auteur de "*L'Avenir de l'intelligence*", prenant le contre-pied des révolutionnaires, s'en tient au concret : il le définit comme l'ensemble des biens réels, matériels et spirituels que nous transmettent ceux qui nous ont précédés et envers qui nous sommes infiniment redevables. D'où notre condition de débiteurs insolubles. Ajoutons qu'il accorde moins d'importance aux facteurs biologiques qu'à l'histoire, la tradition, l'hérédité...

Ainsi s'opère le "réancrage" de la nation sur la patrie, mal-aimée depuis la Révolution française, y compris par les auteurs contre-révolutionnaires qui, sans la négliger, privilégieraient en elle des éléments abstraits.

"*Le patriotisme de nos aînés quinquagénaires, ce patriotisme prétendu "idéal" était purement moral et juridique, peu attentif au territoire, très insoucieux de l'histoire, il s'était laissé mettre au brouet noir de la justice immuable ou de la restauration indéterminée d'un "droit" sans chair, sans âme (...)*" [15].

Ainsi, non seulement Maurras met à bas toutes les chimères, mais, en plus, il fournit une doctrine cohérente propre à les remplacer. Le paradoxe est là : la Révolution française est responsable de la subversion de l'idée de nation et du triomphe de cette représentation idéaliste de la France qui nous a fait tant de mal - encore aujourd'hui -, mais elle a aussi permis indirectement à cette idée de nation, sur laquelle on ne s'était guère penché auparavant, de prendre forme et de se préciser sous la plume des auteurs contre-révolutionnaires du XIXème siècle.

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

MORT OU RESURGENCE DES NATIONS ?

L'effondrement du communisme, qui se faisait fort de dépasser la question nationale par l'internationalisme prolétarien, a montré qu'il était vain de tourner le dos à l'ordre naturel des choses. Car c'est bel et bien *"le sentiment national (qui) a fait basculer le communisme dans l'histoire des utopies modernes"* [16].

De même, tant l'éclatement velouté de la Tchécoslovaquie en deux Etats distincts, que le drame yougoslave, prouvent qu'à chaque fois que la politique s'abîme dans l'abstraction, la nature et les peuples se vengent. Ces pays étaient nés des découpages arbitraires qui avaient suivi la première guerre mondiale. L'Europe avait été reconstruite par des idéologues sans qu'il soit tenu compte des patries charnelles et des enracinements : les nations avaient été bafouées, les voilà qui renaissent à la liberté - à quel terrible prix pour certaines... La résurgence des nations sur les ruines des grands empires liés aux grands systèmes idéologiques est le fait marquant de notre fin de siècle. Faut-il être aveugle pour ne pas tirer les leçons des soubresauts, sanglants parfois, qui agitent l'Europe de l'Est depuis quelques années ? Ils signifient clairement que les nations sont des phénomènes incontournables et que, si elles sont bridées ou humiliées par des puissances extérieures, leur réveil peut devenir incontrôlable.

En dépit de cette évidence, la nation, aujourd'hui, n'a pas bonne presse. Il est de bon ton de la faire figurer au rang des idées obsolètes et périmées - voire réactionnaires - . Il y a quelques dizaines d'années déjà, on pouvait lire dans le Bulletin du Centre de Documentation du Grand-Orient de France : *"L'idée de nation est peut-être au bout de sa course. Elle aura duré près de deux siècles et ce n'est pas trop mal pour une idée en même temps politique, sociale et philosophique"* [17]. Depuis, au vu des événements qui secouent l'Europe, les contempteurs de la nation auraient pu faire leur mea culpa. Il n'en est rien. Les idéologies en vogue s'obstinent à nier ou à combattre le fait national : la nouvelle utopie qui a succédé au communisme agonisant, le mondialisme, vise à réaliser l'unité politique du monde par delà les nations, qu'il importe de dépasser. Et n'est-ce pas bel et bien dans une perspective mondialiste que s'édifie la future Union Européenne ? Or, comment cette Europe, qui fait fi de la réalité des nations existantes, pourrait-elle être viable ? Elle est immanquablement vouée à l'échec.

Nous sommes à l'heure des nations. Ceux qui considèrent, au nom d'un prétendu sens de l'histoire, que l'abolition des frontières et le mélange des cultures et des races est inéluctable, mènent un combat d'arrière-garde. Pourtant, dans le contexte actuel, pareille affirmation nous vaut d'être étiquetés comme proches de l'extrême-droite ou nostalgiques du fascisme, autant dire comme des gens infréquentables ! Il s'agit là d'un terrorisme idéologique et, d'ailleurs, de nombreux hommes de gauche peuvent être appelés à la rescousse, qui ne disent pas autre chose.

Que l'on se souvienne de la conférence prononcée à la Sorbonne par le communiste Louis Aragon : *"J'ai entendu récemment dire qu'il s'agissait de constituer l'Internationale aux dépens des nations, par l'abandon des points de vue nationaux (...). Eh bien non, ni l'homme occidental, ni l'Europe, ni aucune grue métaphysique ne me fera faire l'abdication de cette réalité vivante qui s'appelle la France"*. C'était en 1946 et, déjà, la nation était remise en cause au nom d'un idéalisme irrespectueux des faits.

De même, Malraux ne disait-il pas, dans une vision prophétique, que la nation était *"la donnée invincible et mystérieuse qui allait emplir le siècle"* ?

La liste est longue des personnalités - toutes tendances confondues - qui, allant à contre-courant de l'opinion dominante, tirent la sonnette d'alarme devant les menaces qui pèsent sur la nation.

Nous ne sommes pas les défenseurs d'un ordre ancien condamné à disparaître du fait des mutations contemporaines et de l'évolution du monde. Il n'est pas question d'ordre ancien, mais d'ordre éternel. Depuis deux siècles, cette loi a été constamment violée, mais comme aucun système reposant sur une idéologie ne peut perdurer, on voit resurgir les nations que la chape de plomb imposée par l'URSS empêchait de respirer.

Qu'on le veuille ou non, c'est le temps des nations. Les hiérarques de la politique, de l'économie et des médias devraient méditer ces mots écrits en 1979 par Pierre de Boisdeffre, auquel les événements de ces dernières années ont donné raison : *"Nous ne sommes pas sortis de l'ère des nations. Nous commençons tout juste à y entrer. Si j'avais un pari politique à faire, à l'aube du IIIème millénaire, c'est encore sur les nations que je parierais et je m'emploierais à fortifier cet abri d'autant plus nécessaire à la famille humaine que beaucoup d'autres (l'école, l'armée, l'Eglise, la profession et même la famille) sont contestés"* [18].

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

LA NATION EST UN BIENFAIT

Elle est un bienfait tout simplement parce qu'elle répond au besoin de vie sociale de tout individu. La famille n'étant pas en mesure d'assurer, seule, son épanouissement matériel et spirituel, l'homme doit faire partie d'une société plus importante et plus complète. Et c'est la nation qui constitue la plus vaste communauté naturelle au sein de laquelle il puisse vivre en harmonie avec ses semblables. Il n'existe pas de lien plus solide, en dehors de la famille, que la cohésion et la solidarité nationales, de lien plus fort que cette *"quantité de correspondances intimes et de réciprocités invisibles par quoi s'accomplit le mystère de l'union profonde de millions d'hommes"* [19].

Aussi, en dépit de ce que nous entendons ici et là, devons-nous ne pas nous effrayer de ce réveil des nations en Europe et ailleurs. Les nations sont des amitiés, des familles de familles et, dans le désordre grandissant du monde actuel, elles représentent un facteur d'unité et de stabilité. Sauf à verser dans l'erreur jacobine, qui, faisant de la création une divinité abstraite de qui émane toute souveraineté, a engendré un nationalisme totalitaire qui a ensanglanté le XIXème et le XXème siècle.

La nation n'est facteur de désordre et de division que lorsqu'elle est considérée comme un absolu. Il importe de préciser que, certes, dans une optique très différente et beaucoup moins nocive que celle des sanguinaires de 89, ce fut cependant le tort de certains auteurs contre-révolutionnaires de faire de la nation la valeur suprême. Nous avons déjà émis des réserves à ce propos concernant Barrès. De même, si la définition de Maurras nous paraît concilier harmonieusement la dimension historique et la notion de contrat, nous ne pouvons en revanche le suivre quand il affirme que la nation passe avant toute chose. Certes, il se défend d'en faire *"un Dieu, un absolu métaphysique"*, mais il va jusqu'à l'assimiler à une *"déesse"*, ce qui nous paraît excessif. Nous sommes de ceux qui, comme Gustave Thibon, ne veulent rien *"diviniser de la réalité humaine et sociale parce que nous avons déjà un Dieu"*.

Ainsi, si tant est que l'on respecte l'ordre des choses, la nation, loin d'être une arme contre le ciel ou *"un absolu de substitution"* selon l'exacte expression de Danièle Masson, est un palier naturel vers l'universel ; de même qu'elle n'étouffe pas les diversités provinciales mais les harmonise pour s'en enrichir, elle doit disposer les hommes d'un pays donné à participer aux biens supérieurs communs à toute l'humanité.

Car c'est par le singulier que nous marchons vers l'universel. Comment alors l'Europe supranationale qu'on est en train de nous bâtir pourrait-elle voir le jour ? Elle répond aux fantasmes unificateurs de gens qui, pour reprendre la formule chère à Gustave Thibon, veulent *"dépasser avant d'avoir atteint"*. Leur ambition définitive étant de parvenir à réunir l'humanité sous l'égide d'un seul gouvernement mondial. Ambition prométhéenne d'hommes qui veulent, en fait, refaire la tour de Babel et défier la loi divine. Car la nation, dont ils sont les négateurs, fait partie du plan de Dieu. Dieu a voulu la pluralité des nations. Si donc les nations ont leur place dans l'économie du salut, le devoir de tout chrétien est d'oeuvrer en faveur de leur maintien et de leur consolidation.

Et pour nous, qui nous réclamons de la religion catholique, la nation est obligatoirement, de par le rôle que lui assigna Notre-Seigneur, un bienfait.

"Dans le récit biblique, on le sait, des hommes qui ne parlent encore qu'une même langue forment un projet démesuré : "Bâtissons une ville et une tour dont le sommet pénètre les cieux !". Ils renoncent ainsi, avec la promesse du serpent, au jardin d'Eden : "Vous serez semblables à des dieux". Lorsqu'il voit que les hommes cherchent ainsi à échapper à leur condition, et prétendent s'égaliser à lui, Dieu sépare le genre humain par la confusion des langues. En ceci, il n'y a pas tant une punition que l'instauration d'un ordre dans lequel les hommes seront naturellement amenés à respecter l'humilité et à éviter la manifestation la plus diabolique de l'orgueil humain. La nation, héritière des "langues" de la Genèse, se situe ainsi dans la tradition d'une humilité salutaire. La nation est donc l'un des éléments externes voulus par la Providence pour un parfait épanouissement de l'âme.

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

Toute l'histoire de la Révélation montre d'ailleurs que la division du genre humain en nations et leur différence radicale est intégrée au Plan divin. Il fallait plusieurs peuples pour qu'il y eût un peuple élu, et il fallut que son identité fût faite pour qu'elle conservât, en dépit des faiblesses humaines, le dépôt que Dieu lui avait confié. Enfin, l'incarnation de Notre-Seigneur sanctionne mystérieusement la nation, puisque Dieu, se faisant homme, se fait aussi membre d'une communauté nationale et ne naît pas apatride ou citoyen du monde. La perfection de la condition humaine suppose donc l'appartenance à une nation" [20].

D'ailleurs, l'ordre donné par le Christ : "Allez, évangélisez toutes les nations" signifie que le cadre privilégié de l'évangélisation ce sont les nations. On comprend pourquoi Jean-Paul II, qui appelle à la Nouvelle Evangélisation, accorde une importance telle à la nation.

Lieu de sociabilité, tremplin vers l'universel, réceptacle de l'Evangile... la nation est source de richesses infinies. Mieux, elle est, pour citer le Saint Père, "ce qui fait en l'homme l'humain". Il nous appartient donc de la défendre et de la protéger.

La question est de savoir par quels moyens. Une doctrine de l'intérêt national s'impose-t-elle ? Autrement dit, la sauvegarde de la nation française aujourd'hui passe-t-elle nécessairement par une attitude nationaliste ? Entendons-nous bien. Il y a nationalisme et nationalisme. Ce terme honni aujourd'hui par les représentants du "politiquement correct" recouvre des réalités très différentes, d'où une ambiguïté.

LES NATIONALISMES

Il y a le nationalisme d'inspiration révolutionnaire, ou nationalisme jacobin, qui subordonne la morale et le droit à l'abstraction Nation et qui est un nationalisme subversif. Nous l'avons évoqué précédemment. Exploitant le sentiment national à des fins d'expansion, il fut le point de départ des guerres idéologiques de la Révolution et de l'Empire.

Surtout, c'est lui qui sécréta le fameux "principe des nationalités" qui est la théorie selon laquelle toute nation est systématiquement appelée à se constituer en Etat souverain.

On a vu les effets désastreux de l'application de cette théorie - dite de l'Etat-Nation - au cours des deux derniers siècles : très souvent, ce prétendu "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" (ou droit des peuples à l'autodétermination) a été une arme d'agression, voire un instrument d'impérialisme.

A contre-courant de cette idéologie toujours dominante à l'heure actuelle, il y a aussi cette idée laquelle toute nation a droit à la reconnaissance de sa souveraineté. L'indépendance d'un peuple n'a de sens que si celui-ci a atteint un degré suffisant d'homogénéité, de conscience et de maturité politique. Elle est une valeur relative et non absolue. Lorsqu'elle va à l'encontre des intérêts du pays, qu'elle se révèle préjudiciable au bien commun, elle ne doit pas être accordée pour la satisfaction purement idéologique d'un principe.

"Tout peuple vivant en communauté sur un même sol n'a pas droit, par le fait même, nécessairement et en tout état de cause, à la pleine autonomie politique. Il faut pour cela qu'il en soit capable effectivement et efficacement (...). Autrement dit, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'est pas un droit absolu et inconditionné" [21].

Ce nationalisme dévoyé, qui fait de la nation la base d'une politique absolutiste, n'a cessé d'être fermement condamné par l'Eglise.

Le texte le plus célèbre à ce sujet est le radio-message de Pie XII diffusé à la Noël 1944 : "Le fond de l'erreur consiste à confondre la vie nationale au sens propre avec la politique nationaliste... (celle-ci), source de maux infinis, ne sera jamais assez rejetée. Dans son essence, la vie nationale est quelque chose de non politique (...). Elle ne devint un principe dissolvant pour la communion des peuples que lorsqu'elle commença à être exploitée comme moyen pour des fins politiques, à savoir quand l'Etat dominateur et centralisateur fit de la nationalité la base de sa force d'expansion. On eut alors l'Etat nationaliste, germe de rivalités et source de discordes".

On reconnaît bien dans cette formulation l'Etat jacobin issu de la Révolution.

Mais notre histoire a connu un autre nationalisme, baptisé "nationalisme à la française", qui affirme la prépondérance des intérêts de la nation afin de protéger celle-ci des agressions intérieures ou extérieures dont elle est la cible. Aux yeux des nationalistes, lorsque la survie du pays est en jeu, le sentiment national seul ne saurait suffire. Il convient donc d'élaborer une théorie politique susceptible d'assurer la défense de la nation. Sont nationalistes ceux qui se font, par la pensée et par l'action, les zéloteurs de la préservation de la nation.

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

En ce sens, Maurras, Barrès, Péguy même sont des nationalistes. Ce nationalisme n'a rien d'illégitime. Il est dicté par des circonstances particulières et se nourrit de "l'angor patriae". Il est *"souci d'apporter à une patrie considérée comme menacée de mort, minée par la désintégration interne et impuissante à subir l'affrontement des dangers extérieurs, l'instrument décisif de sa survie ou de son salut"* [22]. Et Maurras lui-même, le plus illustre, le plus honni et le plus mal compris des représentants de ce nationalisme à la française, regrettait en 1912 qu'il ait été indispensable d'élaborer une doctrine politique pour que vive la nation : *"C'est quand on y songe une extrémité odieuse qu'il ait fallu susciter un état d'esprit nationaliste pour permettre la défense de la patrie"*.

LE SENS NATIONAL

Le destin de la France nous importe au premier chef et nous sommes désireux d'être des citoyens conscients et organisés, des cadres politiques, sociaux et culturels, bref, une "avant-garde" animée par un désir péremptoire de servir la patrie et de "la servir bien".

Notre sens national est éduqué et ordonné par la sagesse de la pensée de l'Eglise, aujourd'hui fleurie de l'émotion patriotique d'un Pape qui a vécu dans sa chair d'apôtre les meurtrissures de la nation violente par le communisme.

Dès lors, le patriotisme, cette piété filiale envers la patrie, ne suffit pas. Il a besoin d'être éduqué, éclairé par une intelligence sûre de la hiérarchie des vrais biens. Il est impératif qu'une élite ait une conscience claire de l'intérêt national, le sens de ce qui est bien pour le pays. Une vraie formation doctrinale, politique, culturelle, s'impose alors.

Quel contenu donner à ce "sens national" ?

Nous l'avons vu, il y a deux composantes dans une nation : le patrimoine et le désir de vivre ensemble. Aussi, lorsqu'on veut être un véritable défenseur de la nation doit-on prendre en compte l'une et l'autre de ces deux dimensions.

En premier lieu, le "sens national" passe par la connaissance et le respect de notre héritage.

D'abord parce que le passé nous a faits ce que nous sommes et que l'enracinement est un des besoins les plus fondamentaux de l'âme humaine.

Ensuite, parce que le patrimoine culturel n'est pas une abstraction et qu'on peut puiser dans cette réalité les forces de la renaissance d'un peuple, sans craindre de verser dans l'idéologie. Nous ne cultivons pas la nostalgie, nous recherchons dans le passé l'éternel, le fécond. Nous nous appuyons sur le passé pour aller vers l'avenir et le construire.

Il nous appartient de transmettre cet héritage, de le faire fructifier, de le faire aimer. Et de le vivre. Cette démarche doit être guidée par l'amour et elle récuse tout ce qui est partisan. Ceux qui font de la culture une arme idéologique et s'évertuent à dénigrer le passé desservent leur nation.

Au contraire, nous acceptons la totalité de l'héritage, ainsi que le préconisait Barrès - sans pour autant renoncer à porter sur cet héritage un regard critique. *"L'erreur la plus fâcheuse est de croire qu'on sert sa patrie en calomniant ceux qui l'ont fondée. Tous les siècles d'une nation sont les feuillets d'un même livre. Les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ un respect profond du passé. Tout ce que nous faisons, tout ce que nous sommes, est l'aboutissement d'un travail séculaire"* [23].

Cette attitude de compassion envers la patrie répond à notre devoir de piété filiale envers la nation, à laquelle nous devons tout. En outre, elle est la seule qui puisse permettre de restaurer des sociabilités anciennes et d'en inventer de nouvelles.

Car, avoir le "sens national", c'est aussi se préoccuper du relèvement de l'amitié nationale. Or, la culture est une manière d'établir une communauté réelle, à condition justement que nous assumions tout notre héritage.

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

Aujourd'hui, on ne peut pas ressouder le corps social à partir d'une unité de croyance ou d'une unité idéologique. La société est également divisée dans ses classes et ses intérêts économiques.

Or, *"la communauté nationale est fragile. Elle ne subsiste que tant que parmi ses membres les causes d'amitié et d'union restent supérieures aux causes d'inimitié et de division"*.

Seule la culture permet aux hommes de communier à un ensemble de valeurs, de sentiments, d'admiration. La sauvegarde de la nation passe par la volonté des hommes conscients d'appartenir à une communauté et soucieux de l'avenir de cette communauté : s'ils ne se préoccupent pas de préserver, d'enrichir, de revaloriser le patrimoine existant, la nation est en péril.

C'est le cas aujourd'hui : il y a eu déchirure de l'unité nationale par la Révolution et, depuis, la société française est perpétuellement en état de guerre civile. Pourtant, la réalité, c'est que nous vivons ensemble un destin commun. Il n'y a pas un peuple de gauche et un peuple de droite. Ce sont là des concepts fratricides qui sous-entendent implacablement la rupture de la communauté. Il faut donc mener une action culturelle qui vise à faire voir et sentir ce qui, dans le patrimoine, est lieu objectif de rencontre, quelles que soient par ailleurs les préférences subjectives, les idées et les goûts de chacun.

Telle est la tâche qui nous incombe si nous voulons recomposer le ciment social. C'est ce à quoi Jean-Paul II nous exhorte : *"Protégez la culture de votre nation, protégez-la comme la prunelle de vos yeux"* [24]. Et il ajoute : *"Ce que je dis concernant le droit de la nation comme fondement de sa culture et de son avenir n'est donc l'écho d'aucun nationalisme, mais il s'agit toujours d'un élément stable de l'expérience humaine et des perspectives humanistes du développement de l'homme"*.

Par là, nous répondons à notre devoir de citoyens français en même temps que de laïcs catholiques puisque l'extension du royaume de Dieu passe par le cadre national et que l'aménagement du temporel est nécessaire afin que le spirituel trouve un terrain favorable à son développement. La renaissance nationale et la renaissance religieuse allant de pair, nous serons ainsi d'un même mouvement les protecteurs de la nation et des apôtres. Nous rendrons la France à sa vocation, ce à quoi Jean-Paul II nous exhorte.

En effet, comme le disait le futur Pie XII à Notre-Dame de Paris, en 1937 : *"Les peuples, comme les individus, ont leur vocation providentielle : comme les individus ils sont prospères ou misérables, ils rayonnent ou demeurent obscurément stériles selon qu'ils sont dociles ou rebelles à leur vocation"* [25].

Cette vocation quelle est-elle ? Il y a toujours eu, à droite comme à gauche, l'affirmation d'une mission particulière dévolue à notre pays ; mais les uns louent la France en tant que fille aînée de l'Eglise et les autres en tant que héraut des droits de l'homme.

Il va de soi que c'est la fille aînée de l'Eglise catholique qu'il nous faut défendre. La nation française est née de l'Eglise. Elle n'a pas été une nation préexistante que l'Eglise a baptisée, elle a été la première nation à naître en tant que nation du baptême de l'Eglise. La foi catholique est donc consubstantielle à la nation française. Quand celle-ci s'écarte de la foi catholique, elle s'écarte de sa nature historique.

Ainsi, en travaillant à une renaissance française, nous travaillons à rendre la France fidèle aux promesses de son baptême.

Le fait national : réalité ou mythe ? bienfait ou danger ?

- [1] Charles Maurras, *"Votre bel aujourd'hui"*.
- [2] Guy Scarpet, *"Eloge du cosmopolitisme"*.
- [3] Charles Maurras.
- [4] *"A la semelle de nos souliers"*, CLC, 1977.
- [5] Jean XXIII, *"Pacem in Terris"*.
- [6] Charles Maurras, *"Sous la muraille du cyprès"*.
- [7] Jules Ferry, Discours à la Chambre.
- [8] A. Finkelkraut, *"La défaite de la pensée"*.
- [9] Jean-Paul Bolufer, *"Qu'est-ce que l'Etat ?"*, "Permanences" n°300.
- [10] Danièle Masson, *"Itinéraires"*, n° IV.
- [11] A ce sujet relire les pages de Jean Ousset dans *"Patrie, nation, Etat"* (pp. 35-49) ; *"Education du patriotisme"*, chap. 3.
- [12] Jean Ousset, op. cit.
- [13] Charles Maurras, *"Action Française"*, 1901.
- [14] Charles Maurras.
- [15] Charles Maurras, cité par M.M. Martin, opus cit.
- [16] Hélène Carrère d'Encausse, *"La Gloire des Nations ou la fin de l'Empire soviétique"*, Fayard, 1990.
- [17] Cité par Jean Ousset dans *"Patrie, nation, Etat"*, p. 147.
- [18] Pierre de Boisdeffre, *"Paradoxes"*, *"La nation, idée moderne"*.
- [19] Paul Valéry, *"Regards sur le monde actuel"*, Des nations, 1945.
- [20] Xavier Saint Delphin - F.I.L., juillet-Août 1991.
- [21] Père Ducatillon, *"Patriotisme et colonisation"*, Desclée, 1967.
- [22] Raoul Girardet, *"Le Nationalisme français"*.
- [23] Ernest Renan - Préface aux *"Souvenirs d'enfance et de jeunesse"*.
- [24] Jean-Paul II, Discours à l'UNESCO, Paris, 2 juin 1980.
- [25] Cardinal Pacelli, Discours à Notre-Dame de Paris, sur la *"France, fille aînée de l'Eglise"*, 13 juillet 1937.